

ARRÊTE MUNICIPAL

N° ARR-25-045 : portant alignement de la parcelle XA n°046 – 13 L'Epine Blanche, Chemin rural n° 170

LE MAIRE,

- VU** les documents reçus en Mairie le 09 mai 2025 par lesquels le Cabinet AIRGÉO, Géomètre-Expert, sis 6 rue Gabriel Delatour 44110 CHATEAUBRIANT demande l'alignement individuel au droit de la parcelle cadastrée XA n° 46 – 13 L'Epine Blanche -Chemin rural n°170, commune d'ERBRAY,
- VU** le code général des collectivités territoriales
- VU** le code de la voirie routière ;
- VU** la loi modifiée n°82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- VU** l'état des lieux,

ARRÊTE

ARTICLE 1 - Alignement.

L'alignement de la voie sus mentionnée au droit de la propriété est défini par le points A comme indiqué dans le plan de bornage et alignement de la propriété de l'indivision COUANE – CHAMBOULEYRON annexé au présent arrêté.

ARTICLE 2 - Responsabilité.

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

ARTICLE 3 - Formalités d'urbanisme.

Le présent arrêté ne dispense pas le bénéficiaire de procéder, si nécessaire, aux formalités d'urbanisme prévues par le code de l'urbanisme notamment dans ses articles L421-1 et suivants.

Si des travaux en limite de voie sont envisagés à la suite de la délivrance de cet arrêté, le bénéficiaire devra présenter une demande spécifique à cette fin.

ARTICLE 4 - Validité et renouvellement de l'arrêté

Le présent arrêté devra être utilisé dans le délai d'un an à compter du jour de sa délivrance, dans le cas où aucune modification des lieux n'interviendrait sur cette période. A défaut, une nouvelle demande devra être effectuée.

Il n'est pas créateur de droit et peut être retiré à tout moment

Fait à ERBRAY, le 12 mai 2025
Le Maire
Isabelle DUFOURD BOUCHET



Notification du présent arrêté aux géomètres – Expert AIRGEO agence de Chateaubriant

La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Judiciaire de NANTES 6, allée de l'Ile-Gloriette - BP 24111 44041 Nantes Cedex, dans les deux mois à compter de sa notification. Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la mairie de ERBRAY.

PROPOSITION D'ALIGNEMENT

Propriété de l'indivision COUANE - CHAMBOULEYRON

COMMUNE Erbray (44)	ADRESSE 13 l'Epine Blanche	RÉFÉRENCE CADASTRALE Section XA n°46
RÉFÉRENCE DU DOSSIER CH.062.2025 / 250790	ÉCHELLE ET FORMAT DU PLAN 1/100 - (A4)	DERNIÈRE MISE À JOUR DU PLAN Le 07/05/2025 par MT
RELEVÉ EFFECTUÉ Le 24/04/2025 par MT	RATTACHEMENT PLANIMÉTRIQUE RGF93-CC47	FICHER CH.062.2025.dwg

Plan de situation (sans échelle)



Point	X	Y	Nature
A	1370974,72	6285707,86	Borne nouvelle implantée le 24/04/2025

Vu pour être annexé
à l'arrêté Municipal du : 12/05/2025
Le Maire,

Isabelle DUFOUR-BOUCHET



Application cadastrale

A : Borne nouvelle implantée le 24/04/2025

L'Epine

Blanche

Section XA n°46

INDIVISION COUANE - CHAMBOULEYRON

Conformément à la
réunion d'alignement qui
s'est tenue en présence
de Mme Le Maire le
24/04/2025, le point A a
été implanté en haut de
talus.

Division projetée